

Commission HU restreinte du 24 mars 2025

Date : 24 mars 2025

Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER

Présents : Pr Jean-Christophe FRICAIN, Pr Bruno ELLA N'GUEMA, Dr Yves DELBOS, Dr François de BRONDEAU, Dr Elise ARRIVE, Dr Cyril SEDARAT, Dr Mathilde FENELON, Dr Jean-Christophe COUTANT, Dr François ROUZE L'ALZIT, Dr Pierre-Hadrien DECAUP, Pr Adrien NAVEAU, Pr Sylvain CATROS,

Excusés, Absents : Dr Noëlie THEBAUD, Dr Olivia KEROUREDAN, Pr Elsa GAROT,

Informations générales

Monsieur Ella indique que cet après-midi sera signé le contrat de Pôle, revu dans la délégation de pouvoir en termes de gestion de certaines enveloppes et de personnel notamment le non médical. Ce volet de délégation de gestion nous permet de gérer des enveloppes de façon autonome. On sera autonome pour les commandes, mais cela va exiger une certaine rigueur. On a invoqué l'absentéisme des étudiants, mais également celui des praticiens. L'absentéisme est de 12-13% pour le personnel non médical, un taux au-dessus de la moyenne du CHU. L'autre point avantageux ce sont les intéressements avec 5 critères qui peuvent nous faire bénéficier de ces enveloppes. Cela peut s'élever à 20 000€ par an.

Monsieur Ella indique également que dans 10-15 jours, l'engagement définitif de construction de bâtiment sera signé avec le groupe Bouygues. Le début des travaux est prévu fin 2025 début 2026, avec une fin des travaux en 2026 et une livraison fonctionnelle premier trimestre 2027. Des fauteuils seront installés d'emblée, mais c'est le transfert de ceux qui sont utilisés sur les différents sites qui prendra du temps. Une marge a été prévue pour reventiler les étudiants.

Monsieur Fricain explique qu'il est important d'impliquer les étudiants dans ces réunions. Monsieur Catros se questionne sur la possibilité de décaler les vacances pour les étudiants ? Monsieur Delbos soulève que même si tout le monde est là (personnel, étudiants, fauteuils), les patients ne seront peut-être pas là.

Monsieur Ella explique qu'il faut une visibilité à deux ou trois mois pour les patients. Il faut commencer avec un minimum de fauteuils d'emblée installés et discuter pour savoir quels étudiants et/ou quel service pourraient s'y installer à l'avance.

Validation du Compte rendu du 10 décembre 2024

Monsieur Fricain soumet la validation du compte rendu du 10 décembre 2024 aux membres de la commission HU, qui l'approuvent à l'unanimité.

Tour de table des chefs de service

Monsieur Fricain propose aux chefs de service de faire un tour de table, mais aucun point particulier n'est soulevé.

Cotations par les étudiants (consultations gratuites, consultations majorées, clichés radiographiques...)

Monsieur Ella soulève le problème récurrent des cotations par les étudiants. Il ressort que parfois ce n'est pas que la faute des étudiants, l'admission est également impliquée. Monsieur Ella questionne les membres afin de réfléchir pour améliorer ce point.

Un logiciel va être installé pour les cotations.

Monsieur Naveau explique que le fait qu'il y ait un seul site arrangera certainement les choses.

Monsieur Catros partage son retour d'expérience sur les cotations. Il remarque qu'il y a beaucoup de codages mal faits. Pour contrôler cela il prenait deux étudiants au hasard, et une fois sur deux ils avaient oublié quelque chose sur la cotation.

Monsieur Decaup indique que de son côté il y a un avantage avec la régie des cotations manquantes. Le matin il distribue les cotations et si elles ne sont pas faites les étudiants les rattrapent sur la semaine. Il remarque qu'il y a beaucoup d'actes sur devis.

Monsieur Delbos suggère que la cotation soit annoncée au niveau du plan de traitement.

Monsieur Ella propose de faire vérifier l'acte par un sénior qui s'y connaît. Le sénior a validé le devis et donc il est censé connaître les cotations.

Monsieur Catros trouve cela compliqué d'arriver en vacation et courir après les étudiants. Il faudrait se répartir les étudiants par enseignant référant, et par vacation.

Monsieur Naveau confirme que ce n'est pas si simple car la plupart du temps ils doivent rattraper pour les consultations gratuites. Il est compliqué de rajouter du temps avec chaque étudiant pour les cotations en MBD.

Monsieur Catros se dit que dans ce cas il faudrait finir plus tôt pour pouvoir faire la cotation des actes.

Madame Arrivé explique qu'au niveau informatique à la base l'étudiant à la fin de la saisie, passe le statut de son dossier en « finalisé » et le met sous le nom de l'enseignant référent, ce qui permettait à l'enseignant de vérifier les dossiers.

Monsieur Decaup se demande comment optimiser les cotations si on ne sait pas si elles sont bien faites ou non.

Monsieur Catros a constaté auprès de plusieurs binômes sur plusieurs semaines, des erreurs sur les cotations.

Monsieur Decaup qu'il faudrait envisager de faire vérifier les cotations par la cellule qualité et qu'elle fasse un retour sur ce qui ne va pas.

Madame Arrivé rappelle qu'en 4^{ème} année, les étudiants ont des cours et des EDs sur les cotations.

Monsieur Ella insiste sur le fait de trouver une solution pour que les seniors puissent vérifier cela. La question est de savoir si la cause est un manque de sénior ou s'il faut réfléchir par service et trouver un référent des cotations. Dans le cas où un étudiant cote mal, derrière il faut que le sénior vérifie.

Monsieur Fricain soulève que beaucoup d'enseignants n'ont pas de cabinet et donc qui ne savent pas coter. Il va y avoir la création d'un corps d'odontologie générale, et le CHU sera mis en solution de recours car se sera géré en spécialité. Pour lui cela semble difficile dans l'organisation actuelle d'être efficace.

Monsieur Ella indique qu'il faut trouver une solution d'ici 2026. L'objectif était de 8 patients par fauteuil par jour, aujourd'hui nous sommes à 4 patients par jour. Le nombre de patients attendus a été revu à 6 par jour.

Monsieur Rouzé L'Alzit relève que les étudiants et les praticiens qui encadrent sont plus stressés par le reste que par la cotation. Il faudrait les sensibiliser et ne pas les faire partir du service tant que la cotation n'est pas faite. Si les cotations sont mal faites, il faudra faire des rappels à l'ordre.

Monsieur Ella évoque l'enquête qui a été faite auprès des étudiants afin de savoir si l'enseignant leur avait rappelé de coter après l'acte qu'il a supervisé. Les étudiants ont répondu non. Il faut aussi sensibiliser les enseignant sur ce rappel aux étudiants.

Monsieur Decaup indique que la pression est mise sur les étudiants, mais que la formation doit se faire d'abord dans les équipes pour coter. Dans certaines équipes, certains enseignants ne seront pas capables d'accéder au dossier et de coter.

Monsieur Fricain rappelle que c'est au chef de service de manager l'équipe et de former les enseignants à la cotation.

Monsieur De Brondeau indique que les internes ne peuvent pas fermer le dossier tant que l'étudiant ne cote pas. Mais ce ne gère pas la problématique de la cotation mal faite.

Point achat capteurs radiographiques (GED 33)

Monsieur Ella fait le point sur la situation de l'achat des capteurs radio. Il indique que suite à de nombreux échanges, la situation a été mise en berne par la cellule juridique. Le CHU va peut-être acheter les capteurs donc il faut savoir quelle quantité il faut.

Monsieur Naveau explique qu'en général les étudiants avaient trois capteurs par personne.

Monsieur Ella demande s'il est judicieux de ne faire acheter que ce minimum là et faire ensuite le renouvellement si besoin.

Monsieur Fricain se questionne afin de savoir si 5 capteurs sont réellement suffisants. Il pense que les étudiants vont faire la queue pour récupérer les capteurs. Il indique également la nécessité de discuter avec le fournisseur pour avoir des capteurs à bas prix. Le principe du marché est que l'on donne un cahier des charges et ils répondent avec une proposition.

Monsieur Ella explique qu'il faut se décider sur le nombre de capteurs nécessaires pour assurer le service.

Monsieur Decaup informe que les petits capteurs sont de la marque Acteon.

Monsieur Ella indique que cela fait l'objet d'un marché très cadré. Mais on peut essayer de discuter avec les fournisseurs. Une rencontre avec la cellule juridique est prévue dans 3 semaines.

Point recrutement praticiens hospitaliers

Monsieur Ella rappelle que les praticiens attachés, contractuels auxquels on distribue des vacations, ne sont pas gérés de la même manière que les praticiens hospitaliers. Les praticiens hospitaliers doivent passer le concours de PH. Ensuite ils peuvent venir voir les enseignants, et se rapprocher de la cadre administrative pour étudier l'ouverture ou la création de ce poste. Il faut une étude médico économique de l'activité faite au moins un an avant le recrutement.

Monsieur Fricain rappelle qu'au 1^{er} janvier 2027 tous les postes CCU-AH seront temps pleins. Si cela ne change pas, il n'y aura plus de CCU-AH temps partiels.

Monsieur Ella explique que le CHU ne voulait pas financer les changements en cours. Pour les praticiens hospitaliers, il faut bien leur préciser que cela reste du temps partiel.

Monsieur Fricain et Monsieur Ella remercient les membres de la commission HU. La séance est levée à 15h45.